

# **PARTIE I**

## **Intégration sociale, communautaire et professionnelle des personnes immigrantes**



# Portrait recto verso de l'immigration dans la région de la Capitale-Nationale

Aline Lechaume, Stéphanie Arsenault et Johanna Cardona

## 1. Introduction

On le reconnaît de plus en plus, la population de la ville de Québec se diversifie sur le plan des origines, et l'immigration y prend une place croissante, depuis les deux dernières décennies en particulier. Alors que les résidents de la région métropolitaine de recensement de Québec nés à l'extérieur du pays représentaient tout juste 2,6 % de la population en 1996, cette proportion est passée à 5,6 % en 2016 (MRCI, 2000, MIFI, 2020). Certes, on demeure encore loin de la part de la population immigrante dans l'ensemble de la population du Québec, établie au dernier recensement à 13,7 % (MIFI, 2020), mais il s'agit néanmoins d'une réelle croissance, d'autant plus que ce bilan ne dépeint pas vraiment la réalité. Notre intérêt, dans le présent chapitre, est de poser un regard neuf sur la population immigrante établie à Québec en distinguant les immigrants selon leur statut administratif migratoire. Toutefois, élaborer un tel portrait de la population permettant de mettre en lumière la présence et les caractéristiques des personnes issues de l'immigration ne se fait pas sans embûches. Définir qui sont les personnes immigrantes représente en soi un premier défi, compter sur des chiffres permettant l'élaboration d'un portrait cohérent et précis en représente un second.

D'un côté, la désignation des personnes considérées comme étant immigrantes n'est en effet pas si simple, notamment en raison des nombreuses catégories administratives par lesquelles ces personnes sont sélectionnées ou désignées ici comme ailleurs dans le monde. Alors que dans le langage commun on a tendance à désigner comme immigrante toute personne née en dehors du Canada, Statistique Canada (2016) définit un immigrant comme « la personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe ». Sont donc exclues d'emblée les

personnes ayant un statut temporaire au Canada, alors que ces personnes participent à la société. C'est pourquoi, dans le cadre de ce chapitre, nous avons choisi de considérer également parmi les immigrants, les détenteurs d'un statut de résidence temporaire, que ce soit en tant que travailleurs étrangers temporaires, demandeurs d'asile ou étudiants internationaux. Le fait que ces personnes évoluent pour de longues périodes au sein des institutions (publiques, privées, sociales, économiques ou autres) de notre société, qu'elles interagissent de manière quotidienne et continue avec la population, et qu'une part grandissante d'entre elles est appelée à s'établir ici de manière permanente, le justifie.

Par ailleurs, l'utilisation des statistiques est mise à l'épreuve pour plusieurs raisons. Les nombreuses divisions territoriales, administratives ou géographiques, à partir desquelles des chiffres sont produits, ainsi que la modification des paramètres selon lesquels sont obtenues les données d'une enquête, ou d'un recensement à l'autre, font partie de ces raisons. En outre, si la capacité d'évocation des chiffres afin d'éclairer la réalité des immigrants nous intéresse ici, leur faculté d'omission, voire de dissimulation, nous préoccupe également. Nous y reviendrons plus loin.

Notre intention sera donc de brosser un portrait quantitatif et qualitatif des immigrants résidant dans la région administrative de la Capitale-Nationale. Nous le faisons principalement par le recours aux données du recensement de 2016. Le choix de cette entité territoriale, aux dépens de celles de la Région métropolitaine de recensement (RMR), de la Ville de Québec ou de la Communauté métropolitaine de Québec, sera également expliqué à la section 3. Grâce à des données tirées du recensement canadien de 2016, la présentation contrastée de la situation des immigrants économiques, des personnes parrainées par leur famille, des réfugiés et des résidents temporaires est rendue possible pour le territoire de la Capitale-Nationale dans son ensemble, mais non de manière spécifique pour chaque quartier. La situation différenciée des catégories de résidents temporaires demeure par ailleurs impossible à établir, faute de données à cet effet dans le recensement canadien.

L'intérêt que présente l'analyse de la réalité des immigrants de manière contrastée selon les catégories d'admission ne repose pas selon nous sur la présomption d'une différence fondamentale dans le vécu des individus identifiés à chacune d'elles, mais plutôt sur le désir de faire ressortir les points de convergence et de divergence entre ces vécus. Cet éclairage permet au passage la déconstruction de certains préjugés ou stéréotypes trop souvent associés à certaines catégories d'immigration (Fortin, 2021).

Dans les sections suivantes, nous reviendrons d'abord sur les limites que nous reconnaissons à l'usage de données statistiques dans la description et l'analyse du sujet à l'étude. En guise de mise en contexte, nous présenterons à grands traits l'immigration dans la province de Québec, pour ensuite approfondir le portrait de l'immigration dans la région de la Capitale-Nationale, partant de données à portée générale vers une analyse spécifique de données relatives aux langues connues et utilisées, ainsi que relatives à la scolarité et à la situation professionnelle et économique des immigrants.

## **2. De l'usage des chiffres pour mieux comprendre l'immigration : mises en garde**

L'utilisation de données statistiques issues du recensement canadien présente plusieurs limites et pièges potentiels. Parmi ces derniers, on trouve ceux reliés à l'analyse longitudinale, à la fidélité des données et au manque de considération de la subjectivité des personnes. Le pouvoir d'analyse longitudinale en matière d'immigration est altéré du fait que les questions documentées ne sont pas toutes exactement les mêmes d'un recensement à l'autre. Par exemple, pour la première fois en 2016, on a précisé les catégories d'immigrants permanents (immigrants économiques, personnes parrainées par un membre de la famille, réfugiés), ce qui n'avait jamais été documenté antérieurement (Statistique Canada, 2022). De plus, les territoires qui nous intéressent se transforment au fil du temps. Dans le cas présent, les fusions municipales survenues au début des années 2000 ont transformé significativement les délimitations de la Ville de Québec.

La seconde limite observée touche la précision des données disponibles en regard de la réalité dans le contexte où certains groupes ou catégories de personnes sont moins enclins à répondre dans le cadre d'un recensement. On peut émettre l'hypothèse que les personnes analphabètes ou peu scolarisées, présentes en bon nombre parmi les réfugiés, ont été moins nombreuses que la moyenne de la population à répondre aux questionnaires. Malgré les efforts déployés pour les rejoindre, l'effectif réel de ces personnes pourrait être sous-estimé. On peut aussi penser que les répondants résidents temporaires se retrouvent sous-représentés dans les données obtenues dues au fait que les étudiants internationaux sont beaucoup moins nombreux sur le territoire au mois de mai, soit au

moment du recensement, qu'à d'autres moments de l'année. Il en va de même pour les travailleurs agricoles saisonniers qui ne sont pas tous arrivés au mois de mai et qui peuvent de surcroît être difficiles à rejoindre. Finalement, au sujet de la précision des données sur les immigrants, il faut noter que les individus ne connaissent pas toujours la catégorie migratoire formelle par laquelle ils ont été admis au Canada. Ils peuvent avoir fait à ce sujet des déclarations involontairement erronées.

La troisième limite que nous tenons à soulever a trait au fait que les données statistiques de recensement, par définition, quantifient, mais qu'elles ne qualifient pas, ou très peu, la réalité. On peut alors savoir quel pourcentage d'un groupe en particulier travaille, mais non pas l'appréciation des individus de la qualité de leur emploi ou de l'impact que ce dernier a sur leur vie, des éléments pourtant fondamentaux pour comprendre leur réalité. De la même manière, on pourra savoir quel pourcentage d'un groupe parle une langue, mais non pas l'importance qu'occupe cette langue dans la vie et l'identité des individus. Nous tâcherons donc, sur chacun des points d'analyse, de porter notre éclairage tant sur les évidences apportées par les statistiques que sur les points d'ombres et les questions supplémentaires qu'elles soulèvent.

### **3. Portrait sommaire de l'immigration au Québec**

Les données fournies par les ministères de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCC) indiquent une augmentation régulière du nombre d'immigrants admis au Québec au fil des dernières années, mais surtout du nombre de personnes dans les catégories de l'immigration temporaire. En cumulant toutes les catégories d'immigrants temporaires et permanents, le nombre de nouveaux immigrants accueillis annuellement est passé de 94 593 en 2008 à 142 805 en 2017, soit une augmentation de 51 % (ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion [MIDI], 2013; 2017; 2018a; 2018b). Néanmoins, cette augmentation n'est pas observée de manière égale dans chacune des sous-catégories d'immigrants. Alors que le nombre d'immigrants permanents a augmenté de 16 %, en passant graduellement de 45 198 en 2008 à 52 400 en 2017 (moyenne annuelle de 51 255) (tableau 1), le nombre d'immigrants détenteurs de permis temporaires a augmenté de

83 % dans la même période, en grimpant de manière régulière de 49 395 à 90 405 (moyenne annuelle de 69 092) (tableau 2). En y regardant de plus près, on observe que ce sont les nombres de travailleurs temporaires et d'étudiants internationaux qui ont connu les augmentations les plus constantes parmi les catégories temporaires, alors que le nombre de demandeurs d'asile n'a connu une variation significative qu'à partir de 2017, avec une augmentation fulgurante due à l'arrivée des demandeurs d'asile par voie terrestre en provenance des États-Unis. Parmi les catégories d'immigrants permanents, les immigrants économiques, qui sont en plus grand nombre, ont aussi connu la plus grande augmentation, alors que le nombre de personnes parrainées par des membres de leur famille ainsi que le nombre de réfugiés ont été plus stables, hormis pour 2016 et 2017, où l'accueil des réfugiés syriens a entraîné une augmentation marquée par rapport aux 5 818 réfugiés accueillis en moyenne annuellement au Québec entre 2008 et 2017.

**Tableau 1 : Nombre de personnes immigrantes admises au Québec de 2008 à 2017 selon la catégorie d'immigration**

	Immigration économique	Regroupement familial	Réfugiés	Autres	Total
2008	29 371	10 494	4 522	881	45 268
2009	34 514	10 249	4 057	669	49 489
2010	37 921	10 810	4 711	540	53 982
2011	36 102	10 045	5 020	571	51 738
2012	39 638	10 254	4 609	543	55 044
2013	34 847	12 408	4 204	517	51 976
2014	33 430	11 333	4 861	611	50 235
2015	29 903	10 491	7 605	967	48 966
2016	31 603	11 125	9 433	1 086	53 247
2017	30 265	12 135	9 154	846	52 400

Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique (2013, 2020).

**Tableau 2 : Nombre de résidents temporaires, titulaires de permis, au Québec, de 2008 à 2017**

	Travailleurs temporaires	Étudiants internationaux	Demandeurs d'asile	Total
2008	29 300	18 595	1 500	49 395
2009	33 060	21 875	1 500	56 435
2010	35 715	21 925	1 500	59 140
2011	40 400	23 235	1 940	65 575
2012	43 330	26 040	2 125	71 495
2013	47 545	26 855	1 115	75 515
2014	45 335	29 245	1 145	75 725
2015	39 820	30 190	1 380	71 390
2016	39 970	33 525	2 345	75 840
2017	42 300	38 205	9 900	90 405

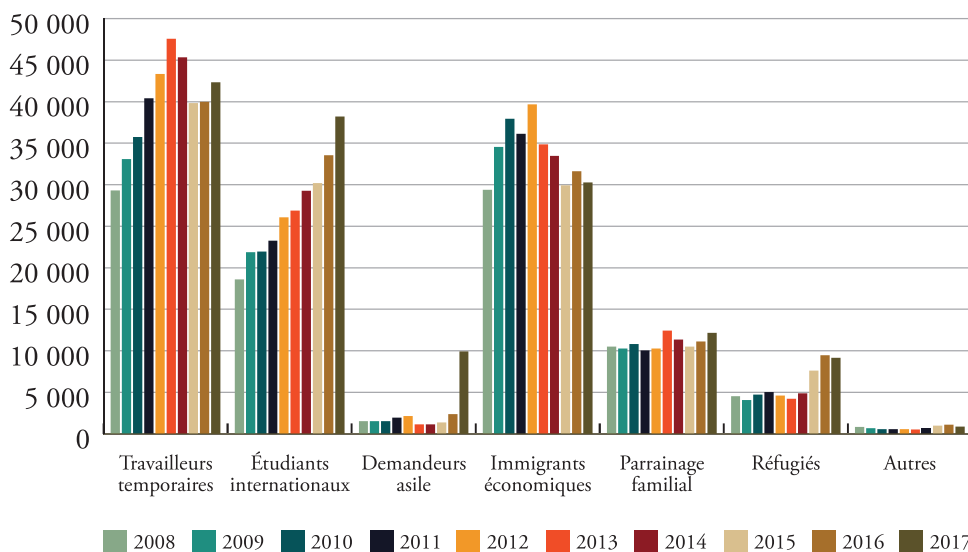
Source : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Service de la recherche et de la statistique, à l'aide des données d'Immigration, Réfugié, Citoyenneté Canada (IRCC), données arrondies, (2017 et 2018).

Le tableau 3, quant à lui, établit un parallèle des tableaux 1 et 2 afin de traduire les nombres annuels d'immigrants arrivés au Québec dans la décennie de 2008 à 2017, dans toutes les catégories, permanents et temporaires. Il s'agit d'une approximation que l'on pourrait qualifier d'un peu « bancal » mais qui permet de comprendre l'ampleur prise par les catégories temporaires au cours des quinze dernières années.

À la lumière de ce portrait global à l'échelle québécoise, il nous a semblé pertinent de nous intéresser plus spécifiquement à la situation de la région de la Capitale-Nationale. Or, notre expérience du « terrain » et nos liens étroits avec de multiples organismes communautaires de ce territoire nous ont amenés à vouloir mieux cerner la réalité du portrait de l'immigration à Québec. Dans cette perspective, une commande spéciale de données du recensement de 2016 a été faite à Statistique Canada en 2019. Dans la section 4 de ce texte, les données proviennent de cette compilation spéciale. L'analyse de ces données nous a vite permis de nous rendre compte qu'il fallait pousser plus loin, au-delà des données sur l'immigration permanente, pour bien comprendre l'évolution récente de la population immigrante au sein de la Capitale-Nationale.



**Tableau 3 : Nombre de nouveaux immigrants arrivés au Québec par catégorie de 2008 à 2017.**



Source : adaptation des auteurs à partir des données du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2013, 2017, 2018 et 2020).

## 4. La région de la Capitale-Nationale<sup>1</sup>

Il existe au moins quatre aires géographiques distinctes à partir desquelles décrire et analyser la situation de la ville ou de la région de Québec. On y trouve la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, la Communauté métropolitaine de Québec, la Ville de Québec et la région de la Capitale-Nationale. La RMR de Québec, un découpage utilisé surtout par Statistique Canada dans le cadre des recensements, comprend l'agglomération de Québec (Ville de Québec, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures), l'Île d'Orléans, la municipalité de Neuville, la MRC de La Jacques-Cartier, la ville de Lévis, ainsi que les municipalités de Saint-Henri et de Saint-Lambert-de-Lauzon sur la rive sud de Québec. Sa population s'élevait en 2016 à 800 296 habitants. La Communauté métropolitaine de Québec comprend pour sa part l'agglomération de Québec, la ville de Lévis, et les municipalités régionales de comtés (MRC) de La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans. Sa population était en 2016 de 803 146 habitants.

1. Les données de cette section proviennent d'une compilation spéciale de Statistique Canada, à partir du recensement de 2016, pour les auteurs. Référence : Statistique Canada, (2019), *Profil personnalisé des données du recensement de 2016* (97C0001\_CO-2048). Reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

La ville de Québec désigne le territoire regroupant les six arrondissements que sont Beauport, Charlesbourg, La Cité-Limoilou, La Haute-Saint-Charles, Les Rivières et Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Sa population est de 531 902 habitants. N'y sont pas incluses les villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. Finalement, la Capitale-Nationale comprend quant à elle l'agglomération de Québec ainsi que les six MRC de Portneuf, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est et l'Île d'Orléans. Sa population est de 750 645 habitants (ISQ, 2019). C'est ce dernier découpage territorial que nous retenons dans le cadre de ce chapitre, puisque la région de la Capitale-Nationale constitue une des 17 régions administratives du Québec et qu'elle représente un découpage territorial familier et cohérent dans le contexte québécois, en plus de permettre plus facilement les recoupements avec les données administratives du MIFI et un arri-mage avec des unités territoriales plus petites, comme les arrondissements ou les quartiers. Dans la section qui suit, nous présentons quelques données générales sur la région de la Capitale-Nationale, mais aussi des données plus spécifiques concernant la langue, la scolarité et le domaine de l'emploi, ainsi que les revenus des personnes immigrantes.

## 4.1 Données générales

La région de la Capitale-Nationale connaît une augmentation constante du nombre de résidents nés à l'étranger sur son territoire. Selon les données du recensement de 2016, de 2006 à 2016, le nombre d'immigrants permanents et temporaires présents sur le territoire y est passé d'environ 27 700<sup>2</sup> à 42 425, soit une augmentation de 53 % en dix ans (Statistique Canada, 2016). De surcroît, le dénombrement des résidents temporaires, en particulier lors du recensement, pourrait sous-estimer leur présence. On constate qu'au 31 décembre 2016, selon les données du MIDI, 8 250 personnes étaient détentrices d'un permis de séjour temporaire dans la région de la Capitale-Nationale, que ce soit à titre de travailleurs temporaires, d'étudiants internationaux ou de demandeurs d'asile (MIDI, 2018a), alors que seulement 5 390 travailleurs temporaires ont été dénombrés dans le cadre du recensement de la population en mai 2016. Les phénomènes de mobilité et l'absence d'un grand nombre

---

2. Divisions de recensement : Côte-de-Beaupré 415, Charlevoix 125, Charlevoix-Est 215, Jacques-Cartier 800, Portneuf 620, Québec 22 775. Étudiants internationaux déduits de 8,6 % des 18 780 étudiants totaux. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol16-no2.pdf#page=1>

d'étudiants internationaux au moment du recensement (le 10 mai 2016) ainsi qu'un faible taux de réponse de certaines catégories de travailleurs temporaires, comme les travailleurs étrangers agricoles, pourrait expliquer une sous-estimation des résidents temporaires par le recensement.

En comparaison, la province de Québec a connu une augmentation de 6 % du nombre d'immigrants présents sur le territoire entre 2006 et 2016, passant de 917 213<sup>3</sup> immigrants à 976 410<sup>4</sup> dix ans plus tard. La part des immigrants, incluant les résidents temporaires, a atteint au Québec 14,8 %, et dans la Capitale-Nationale, 6,2 %.

## 4.2 De l'usage du français

Les données du recensement de 2016 nous indiquent que les personnes non immigrantes vivant dans la région possèdent le français comme langue maternelle dans une proportion de 98 %. Chez l'ensemble des personnes immigrantes de la Capitale-Nationale, le français est la langue maternelle de 43,6 % d'entre elles. La sous-catégorie présentant la plus forte proportion de personnes ayant le français comme langue maternelle est celle des résidents non permanents avec 61,9 %, suivi des immigrants économiques (51,2 %), des personnes parrainées par un membre de leur famille (41,8 %) et des réfugiés chez qui seulement 13,1 % possèdent pour langue maternelle le français. On peut avancer l'hypothèse qu'une partie des 56,4 % d'immigrants dont le français n'est pas la langue maternelle puisse rencontrer des défis particuliers en lien avec le recours aux services de santé et aux services sociaux ou encore dans l'accès à un emploi requérant une maîtrise élevée de la langue.

Dans la Capitale-Nationale, la quasi-totalité des personnes non immigrantes affirment connaître suffisamment le français pour soutenir une conversation (99,7 %). Bien que cette proportion soit moins élevée chez les immigrants, elle se situe tout de même à 94,9 %, toutes catégories confondues. Les plus nombreux à affirmer pouvoir converser en français sont les immigrants économiques (98,4 %), suivis des personnes parrainées par un membre de leur famille (95,3 %) et des résidents non permanents (94,9 %), presque au même niveau. Les réfugiés ferment la marche avec un niveau somme toute élevé, de l'ordre de 87,4 %. Par ailleurs, insistons ici sur le caractère peu précis que revêt l'affirmation de

---

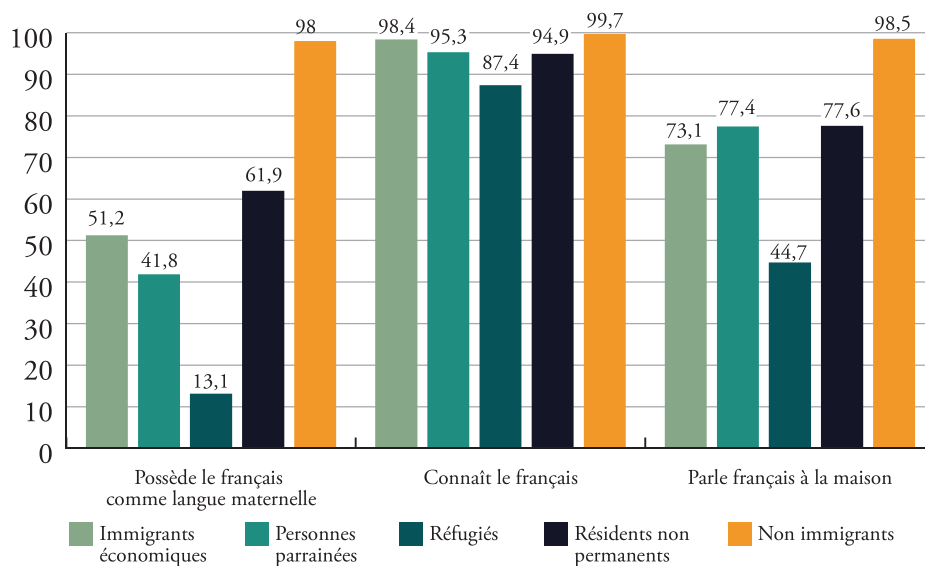
3. 851 560 immigrants et 65 653 résidents temporaires.

4. 867 680 immigrants et 108 730 résidents temporaires.

connaître suffisamment la langue pour soutenir une conversation. Cette compétence autodéclarée peut en effet cacher une grande diversité de capacités à utiliser le français pour combler l'ensemble des besoins rencontrés par les individus dans leur vie au Québec.

Le français comme langue principale d'usage à la maison, probablement une des plus importantes manifestations de son appropriation dans la vie personnelle des familles, est le fait de 98,5 % des personnes non immigrantes. Chez l'ensemble des immigrants, il est le fait de plus des deux tiers, avec 69,3 % d'entre eux le parlant à la maison. Plus des trois quarts des résidents non permanents et des personnes parrainées par un membre de la famille parlent le français à la maison (environ 77,5 % dans les deux cas) et une proportion presque égale d'immigrants économiques le fait aussi, soit 73,1 % d'entre eux. Les réfugiés constituent le seul sous-groupe se distinguant fortement avec une proportion de 44,7 % de personnes parlant le français à la maison (tableau 4). Ces proportions sont établies en cumulant les réponses présentant le français comme langue unique parlée à la maison et celles présentant le français parlé, en plus de l'anglais ou d'une autre langue non officielle.

**Tableau 4 : Connaissance et utilisation du français chez les immigrants de la région de la Capitale-Nationale, selon la catégorie d'immigration (recensement de 2016) (en %).**



Source : Statistique Canada, (2019), *Profil personnalisé des données du recensement de 2016* (97C0001\_CO-2048). Reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Si seulement 13,1 % des réfugiés installés dans la Capitale-Nationale possèdent le français comme langue maternelle – la connaissance de la langue française n’étant nullement un critère considéré dans la sélection des personnes fuyant la persécution – près de 45 % d’entre eux affirment utiliser le français de manière régulière à la maison, soit comme langue unique (2 530 répondants), soit avec une autre langue (940 répondants). Plus encore, 87,4 % des réfugiés établis dans la région de la Capitale-Nationale estiment connaître le français suffisamment pour soutenir une conversation, ce qui témoigne d’une appropriation du français répandue chez cette population, malgré leur niveau de connaissance moins élevé que chez les autres catégories à leur arrivée.

À l’échelle de la province, le français demeure, en 2016, la langue maternelle de 88,09 % de la population non immigrante, alors qu’elle occupe ce statut chez 24,19 % des immigrants permanents et chez 40,49 % des résidents non permanents. On constate donc que le français comme langue maternelle est plus fréquent chez les immigrants établis dans la région de la Capitale-Nationale que parmi l’ensemble des immigrants de la province.

Toujours à l’échelle du Québec et sur une période de cinq ans, la connaissance du français à l’arrivée au pays était le fait de 55,3 % des immigrants permanents (2014-2018) et de 53,3 % des immigrants temporaires (excluant les demandeurs d’asile, 2014-2016). Encore une fois, les proportions sont considérablement différentes selon les catégories migratoires (tableau 5).

**Tableau 5 : Connaissance du français à l’arrivée, selon la catégorie d’immigration, moyenne sur la période 2014-2018 (en %)**

Catégorie	Connaissance du français
Immigrants économiques	61,9 %
Regroupement familial	52,6 %
Réfugiés	29,6 %
Autres	84 %
Programme des Travailleurs étrangers temporaires (PTET)	18,3 %
Programme de la mobilité internationale (PMI)	66,6 %
Étudiants internationaux	63,3 %

Source : adaptation des auteurs à partir des données du ministère de l’Immigration, de la Diversité et de l’Inclusion (2013, 2017, 2018 et 2020).

### 4.3 Sur le plan de la scolarité

Chez la population non immigrante de 15 ans et plus de la Capitale-Nationale, un peu moins du cinquième possède un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, soit 18,9%. Cette proportion est significativement plus élevée chez toutes les catégories d'immigrants, à l'exception des réfugiés chez qui 13,4% possèdent un diplôme universitaire, soit un peu moins que chez la population non immigrante. Notons que la sélection des réfugiés ne considère aucunement le niveau de scolarité des personnes, mais bien uniquement la persécution démontrée qu'ils ont vécue. Chez les résidents non permanents et chez les immigrants économiques, ce sont respectivement 49,7% et 48,2% des personnes qui possèdent un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur. Ces pourcentages élevés illustrent bien l'accent mis, depuis de nombreuses années, dans les grilles de sélection, sur le niveau de scolarité atteint pour l'obtention des points requis pour obtenir la résidence permanente. À titre d'exemple, jusqu'à 14 des 50 points requis chez les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés peuvent être obtenus pour le niveau de scolarité atteint, bien que des personnes puissent aussi atteindre les scores requis sans ces points liés à la formation. De leur côté, les personnes parrainées par un membre de la famille ne sont pas en reste, et plus du quart d'entre elles (28,7%) possèdent aussi un diplôme universitaire. La moyenne québécoise s'établit quant à elle à 20,5%.

De l'autre côté du spectre de scolarisation, 12,4% de la population non immigrante de la Capitale-Nationale ne possèdent aucun diplôme, certificat ou grade, c'est-à-dire que ces personnes ont complété au mieux l'école primaire. Parmi les immigrants, seuls les réfugiés présentent une proportion significativement plus élevée de personnes peu scolarisées avec le tiers d'entre eux (29,1%) ayant complété au plus le niveau primaire. 12,7% des personnes parrainées par un membre de la famille se trouvent dans la même situation, de même que 8,4% des résidents non permanents, et 5,8% des immigrants économiques<sup>5</sup>. À l'échelle provinciale, c'est près d'un cinquième de la population de 15 ans et plus qui ne possède aucun diplôme, soit 19,9%.

---

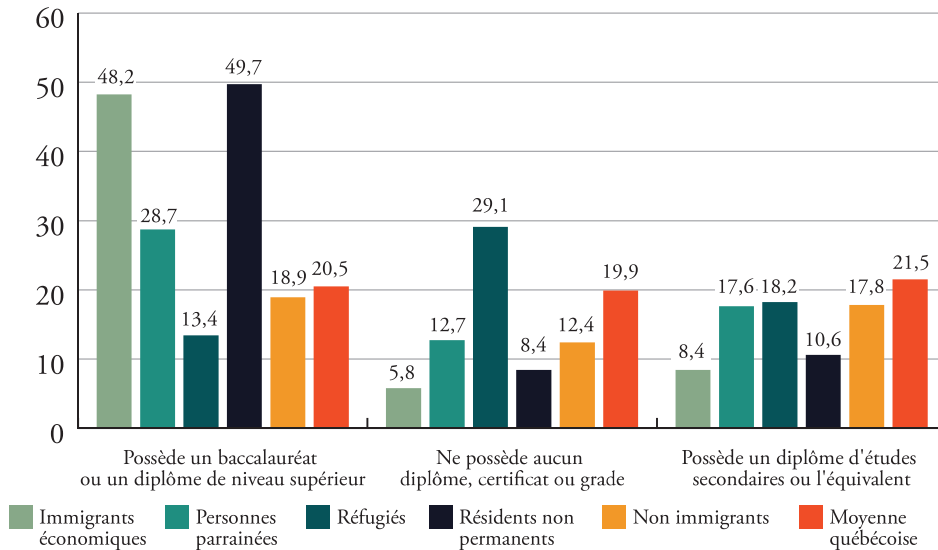
5. Bien que modestes, ces résultats demeurent surprenants pour la catégorie des immigrants économiques sélectionnés, au moins en partie par leur niveau de scolarité. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les conjoints et conjointes et les personnes à charge des requérants principaux sont également comptabilisés dans cette catégorie.

À mi-chemin entre ceux détenant au moins un baccalauréat et ceux ne détenant aucun diplôme, certificat ou grade, se trouvent les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. On remarque notamment que les personnes parrainées par un membre de leur famille (17,6 %) et les réfugiés (18,2 %) comptent une proportion équivalente de détenteurs d'un diplôme d'études secondaires en tant que plus haut niveau d'études atteint que les personnes non immigrantes (17,8 %). Les immigrants économiques (8,4 %) et les immigrants non permanents (10,6 %) sont quant à eux moins nombreux, proportionnellement, à détenir un diplôme d'études secondaires pour plus haut diplôme. Pour l'ensemble de la province, ce sont 21,5 % des individus de 15 ans et plus qui détiennent un diplôme d'études secondaires comme plus haute formation complétée (tableau 6).

Ce portrait général met clairement en lumière la situation favorable des immigrants établis dans la région de la Capitale-Nationale par rapport aux non-immigrants en ce qui concerne le niveau de scolarité. En effet, les immigrants sont, toute proportion gardée, largement plus nombreux à posséder un diplôme universitaire, ils sont proportionnellement moins nombreux à ne posséder aucun diplôme, certificat ou grade, et ils sont aussi proportionnellement moins nombreux que les non-immigrants à ne posséder qu'un diplôme d'études secondaires. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, cet avantage apparent ne se traduit pas nécessairement dans une situation plus avantageuse sur le plan économique et celui de l'emploi.

Les lieux de formation des personnes associées aux différentes catégories migratoires méritent aussi notre attention. On constate que seulement 0,5 % des non-immigrants de la Capitale-Nationale détiennent un diplôme complété à l'extérieur du Canada. Chez les immigrants non permanents, la moitié possède un diplôme complété à l'extérieur du Canada, ce qui constitue la catégorie la plus fortement représentée chez les diplômés à l'étranger. Quant aux immigrants économiques, ils sont 43 % à avoir fait des études à l'extérieur du Canada. Chez les personnes parrainées par un membre de leur famille, ce pourcentage glisse à 32 %, et chez les réfugiés c'est le fait de seulement 11 % d'entre eux. En 2016, les pays les plus fréquemment répertoriés pour l'obtention d'un diplôme hors Canada sont les États-Unis, les Philippines, l'Inde, le Royaume-Uni, la Chine et la France.

**Tableau 6 : Plus haut niveau de scolarité détenu par les immigrants de la région de la Capitale-Nationale, selon la catégorie d'immigration, (recensement de 2016) (en %)**



Source : Statistique Canada, (2019), *Profil personnalisé des données du recensement de 2016* (97C0001\_CO-2048). Reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

#### 4.4 Sur le plan économique et de l'emploi

L'analyse des données du recensement concernant le travail et l'emploi permet de mettre en lumière un certain nombre de contradictions ou, dit autrement, les deux côtés de la médaille. En effet, la situation des personnes immigrantes sur le marché du travail semble a priori très favorable dans la région de la Capitale-Nationale. Les taux d'activité et d'emploi des personnes immigrantes sont supérieurs à ceux de la population native, ce qui place la région comme un cas exceptionnel, si on la compare à ses 13 consœurs canadiennes de taille semblable. Ainsi, selon le recensement de 2016, le taux d'activité des immigrants était de 72,7 % contre 66,4 % pour les natifs, tandis que le taux d'emploi était de 67,6 % pour les immigrants contre 63,5 % pour les natifs. Si l'on s'intéresse aux différences par catégorie d'immigration, on remarque que ce sont sans grande surprise les immigrants de la catégorie économique qui affichent les taux d'activité et d'emploi les plus élevés (84,0 % et 78,5 %) suivis par les personnes du regroupement familial (73,3 et 66,7 %), puis les réfugiés (61,8 % et 56,9 %). Pour ces derniers, notons que ces taux se situent en deçà des taux des natifs, mais pas très loin derrière. Comment



ces taux élevés peuvent-ils s'expliquer? D'abord et avant tout par la moyenne d'âge des immigrants qui sont beaucoup plus jeunes que la population native.

Les personnes immigrantes travaillent dans de multiples secteurs, mais on remarque que le secteur d'activité qui arrive en tête est celui des soins de santé et des services sociaux, comme c'est le cas pour l'ensemble de la population de la Capitale-Nationale (respectivement 13,9 % et 13,3 %). Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration arrive en seconde position. On y observe que les immigrants y sont légèrement surreprésentés, puisque 10,7 % ont un emploi dans cette sphère contre 7,6 % pour la population générale. Viennent ensuite les services professionnels, scientifiques et techniques (9,2 %), la fabrication (8,4 %), les services d'enseignement (8,3 %) et enfin les services administratifs, de soutien et de gestion des déchets (6,6 %).

Au-delà de ces constats plutôt favorables, il est nécessaire de s'intéresser à d'autres indicateurs qui le sont moins et notamment, au taux de chômage. Certes, le taux de chômage n'a jamais été aussi bas pour les personnes immigrantes de la Capitale-Nationale, soit de 7 %, mais celui-ci demeure bien plus élevé que celui de la population non immigrante, à 4,3 %. De plus, ces indicateurs ne disent rien de la qualité des emplois occupés par les immigrants. De même, des taux d'emploi élevés et des taux de chômage bas peuvent la plupart du temps masquer la réalité de la multitude d'emplois précaires et « précarisants » occupés par les personnes immigrantes dans les secteurs où elles sont surreprésentées. D'autant plus que les données disponibles ne permettent pas de traduire avec justesse la place réelle qu'occupe la population immigrante dans la population active de la Capitale-Nationale. En effet, ces données ne prennent pas nécessairement en compte une grande part de cette population, notamment constituée par les étudiants internationaux et par d'autres immigrants temporaires (adhérents au Programme Vacances Travail, travailleurs étrangers temporaires, demandeurs d'asile, etc.). Ces derniers représentent certainement plusieurs dizaines de milliers de travailleurs dans la région dans des emplois perçus comme étant plus ingrats et à faible revenu, peu convoités par la population non immigrante. Là encore, l'arbre peut cacher la forêt, car si on ne s'intéresse qu'aux indicateurs classiques et notamment aux revenus après impôts, on observe que les immigrants économiques ont des revenus annuels moyens et médians supérieurs à ceux des non-immigrants, soit respectivement 65 625 \$ et 60 031 \$ pour les premiers, et 64 841 \$ et 54 121 \$ pour les

seconds. Ces données ne traduisent pas adéquatement la réalité des importantes inégalités entre certains segments de la population immigrante ainsi qu'entre immigrants et non-immigrants. Néanmoins, on peut se réjouir du fait qu'une proportion non négligeable de la population immigrante semble bien réussir son insertion au marché de l'emploi, en obtenant des revenus leur permettant d'avoir un accès aux biens et services semblable à celui de la plupart de la population non-immigrante. De plus, avec un taux de rétention des immigrants de 94 %, la région de la Capitale-Nationale semble ainsi tirer son épingle du jeu. Toutefois, on ne saurait faire fi des multiples obstacles rencontrés par les immigrants dans leur parcours d'insertion, puisque malgré le phénomène de rareté de main-d'œuvre observé au cours des dernières années, les emplois les plus attrayants ne semblent pas nécessairement profiter à parts égales aux personnes immigrantes.

## **Conclusion**

Dans ce chapitre portant sur les caractéristiques de l'immigration dans la région de la Capitale-Nationale, nous avons élargi la définition de l'immigrant à toutes les personnes venues s'établir dans la région pour des raisons autres que touristiques, c'est-à-dire autant les personnes immigrantes ayant obtenu le statut de résident permanent (immigrants économiques, regroupement familial, réfugiés) que les personnes détenant un permis de résidence temporaire (demandeurs d'asile, étudiants internationaux, travailleurs temporaires). Cette décision repose sur le constat selon lequel l'ensemble de ces personnes évoluent pour de longues périodes au sein des institutions scolaires, des établissements de soins de santé et de la population québécoise. Ces personnes font partie des nouveaux visages de la région de la Capitale-Nationale. Parmi elles, beaucoup chercheront à s'y établir à long terme alors que d'autres envisageront plutôt un retour au pays d'origine ou un déplacement vers un autre ailleurs, quelle que soit la catégorie migratoire permanente ou temporaire par laquelle elles sont arrivées. Nous avons tenté de déjouer les pièges de la catégorisation en soulignant, d'un côté, les réalités qui traversent ou touchent l'ensemble des individus, sans égards à leur statut migratoire et, d'un autre côté, les réalités spécifiques à certaines catégories migratoires qui ne répondent pas toujours au sens commun le plus répandu. Nous avons également tâché de souligner les limites souvent intrinsèques des données de recensement ou des données statistiques à l'heure de comprendre une population. Puisse ce texte contribuer, ne serait-ce que modestement, à montrer que la région de la Capitale-Nationale se

diversifie plus qu'on ne pourrait le croire et qu'il est grand temps que les multiples réalités de la population immigrante de cette région soient prises en compte, peu importe le statut ou la catégorie d'immigration. Relever ce défi sera le gage d'un meilleur accompagnement des personnes immigrantes dans leurs parcours d'insertion.

## Bibliographie

- Fortin, Marie-Elisa. (2021). *Les préjugés entre Québécois natifs et Québécois immigrants : Comment une dynamique groupale interculturelle permet-elle l'évolution du préjugé*. Québec, Université Laval, mémoire de maîtrise, 158 p.
- Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. (2000). *Portraits statistiques de la population immigrée, 1996 : Québec, régions métropolitaines de recensement, régions administratives*, Collection *Études, recherches et statistiques*, no 5, Québec. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2013). *L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes 2008-2012*, Québec. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2017). *L'immigration temporaire au Québec 2005-2015*, Québec. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *L'immigration temporaire au Québec 2012-2017*, Québec. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2020). *Portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration 2013-2017*, Québec. Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2020). *Population immigrée dans les régions métropolitaines de recensement du Québec, Recensement 2016*, Québec. Gouvernement du Québec.
- Statistique Canada. (2016). *Produits de données, Recensement de 2016*. Gouvernement du Canada.
- Statistique Canada. (2022). « Classification de la catégorie d'admission de l'immigrant », Gouvernement du Canada. [https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=323293&CVD=323294&CLV=0&MLV=4&D=1](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=323293&CVD=323294&CLV=0&MLV=4&D=1). (Consulté le 20 octobre 2022).